**La France, premier pays d’immigration entre les deux guerres**

D’abord frontalière (allemande, belge), l’immigration s’est diversifiée à la fin du XIXe siècle, et plus encore après la Première Guerre mondiale, pour répondre aux besoins de reconstruction du pays. Les immigrations italienne (communauté la plus nombreuse en 1930) et polonaise ont largement contribué à alimenter les secteurs de la mine, du bâtiment et de l’industrie sidérurgique et métallurgique.

La guerre de 1914, qui a fait plus d’un million de morts parmi les hommes jeunes, se conjugue avec une stagnation, voire une légère baisse, de la population française dans les années 1930. Après le conflit, on compte 10 % d’ouvriers en moins, alors même que la France a récupéré les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. La chute de la main d’œuvre sera compensée par une très forte immigration d'origine européenne qui voit trois millions d'étrangers installés en France en 1930, contre 1,1 en 1910. C’est au cours des années 1920 que sera pensée cette « immigration choisie », sur la base de travaux d’universitaires de tous bords et d’experts. Elle aboutit à une différenciation entre les immigrés aptes à jouer un rôle actif dans l’industrie et l’agriculture et les « indésirables » issus des races dites « antagonistes » - les Allemands au premier chef – et des races dites « inférieures » représentées par les indigènes des colonies.

Le plus grand pays d’immigration du monde qu’est devenu la France voit les provenances de ses immigrés se diversifier. L’immigration s’internationalise. Les frontaliers sont relayés par d’autres migrants en provenance des pays d’Europe centrale et orientale. En dix ans, on voit arriver 500 000 Polonais, venus en famille rejoindre les corons du Nord-Pas-de-Calais. Tous les secteurs industriels sont appelés en renfort et les Italiens formeront même, à partir de cette date, jusque dans les années 1960, la première communauté immigrée du pays.

Cet important flux migratoire s’explique également par la fermeture des frontières américaines, sous la pression des groupes nativistes. Les États-Unis, pendant longtemps première destination des migrants, instituent des quotas toujours plus restrictifs, en 1921 et 1924 notamment. La France devient alors le pays privilégié des immigrants. Sous la pression des employeurs et des groupements professionnels, la Société générale d’immigration (SGI) voit le jour en 1924. Liée à la fois aux pouvoirs publics, au comité des Houillères et aux agriculteurs du nord-est, elle fera venir un tiers des étrangers présents sur le territoire français entre 1924 et 1930. Les autres viendront par leurs propres moyens ou avec l’aide de futurs employeurs qui cherchent à s’exonérer du paiement des redevances. Dans les années 1920, la moyenne annuelle des entrées est de l’ordre de 300 000. Entre 1921 et 1931, on assiste même à un quasi doublement de la population étrangère qui s’établit désormais à 6,6 % de la population totale du pays. Parallèlement, la France devient une terre d’asile pour les Russes chassés par le bolchevisme, les Italiens fuyant le fascisme et les réfugiés arméniens victimes de la répression turque. Dans les années 1930, ce sera au tour des républicains espagnols et des victimes du nazisme de tenter leur chance de l’autre côté de la frontière.

TABLEAU DES PRINCIPALES NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES EN FRANCE DANS L’ENTRE-DEUX GUERRES

|  |  |
| --- | --- |
| Italiens  | 808 000 |
| Polonais  | 508 000 |
| Espagnols  | 351 900 |
| Belges  | 243 000 |
| Europe méditerranéenne | 100 000 |
| Suisses  | 98 500 |
| Russes  | 71 900 |
| Britanniques  | 47 400 |
| Tchèques  | 47 400 |
| Europe centrale et orientale | 44 300 |
| Turcs  | 36 100 |
| Allemands  | 30 700 |
| Autres  | 175 500 |

Source : recensement de 1931

Source : 

ANALYSE GLOBALE

1. Cochez la bonne réponse :
	1. Au sortir de la première guerre mondiale, la France :
2. récupère les territoires à la frontière avec l’Allemagne (Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin) ;
3. connaît une augmentation de la main d’œuvre française ;
4. renforce ses contrôles aux frontières ;
5. se sert d’une immigration de masse pour les besoins de reconstruction du pays ;
	1. La Société générale d’immigration :
6. représente le comité des Houillères et les agriculteurs du nord-est de la France ;
7. est chargée de contrôler l’entrée de tous les immigrants en France ;
8. fait rapatrier les immigrés « indésirables » ;
9. travaille en concertation avec les pouvoirs publics, le comité des Houillères et les agriculteurs du nord-est et a le but de régler les entrées et le recrutement des immigrés en France
	1. L’immigration choisie qui caractérise les années 1920 :
10. ne concerne que les travailleurs provenant de l’Europe du Nord ;
11. a le but d’opérer une séparation raciale des étrangers entrés en France ;
12. vise à différencier les immigrés par rapport à leur rôle dans l’industrie et l’agriculture françaises ;
13. est envisagée pour éviter que les « indésirables » occupent des postes réservés aux Français
	1. Les « indésirables » sont :
14. les paysans français qui sont obligés de quitter les campagnes ;
15. les immigrés qui ne sont pas considérés comme utiles dans l’industrie française ;
16. les immigrés appartenant aux races « antagonistes » et « inférieures », qui sont considérés comme inaptes à servir les besoins de l’industrie et de l’agriculture françaises ;
17. les immigrés provenant d’Allemagne et des colonies, recrutés par la SGI
	1. Pendant les années 1920 et 1930, la France :
18. accueille les réfugiés victimes de persécutions raciales et religieuses en provenance des États-Unis ;
19. devient une terre d’asile pour ceux qui fuient les régimes totalitaires et pour les réfugiés victimes de persécutions raciales ou religieuses;
20. se sert d’une immigration choisie limitée aux populations de son empire colonial ;
21. recrute des travailleurs européens pour s’opposer aux régimes totalitaires d’Allemagne, d’Italie et d’Espagne

1. Répondez aux questions suivantes :
2. Quelles sont les conséquences de la première guerre mondiale en termes démographiques pour la France ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quelles sont les caractéristiques de l’immigration entre 1920 et 1930 en France ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quels groupes d’immigrés sont-ils les plus représentés dans l’entre-deux-guerres ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Pourquoi la France devient le pays privilégié des immigrants entre les deux guerres ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

ANALYSE APPLIQUÉE AU TEXTE

1. Pour chaque terme proposé, identifiez son terme équivalent dans le texte :

une nécessité ………………………………….

une guerre ………………………………….

une diminution ………………………………….

implanter . ………………………………….

une distinction ………………………………….

aussi ………………………………….

en particulier ………………………………….

naître ………………………………….

une arrivée ………………………………….

1. À partir des noms de pays suivants, identifiez la population correspondante dans le texte :

l’Italie ………………………………….

la Belgique ………………………………….

la Pologne ………………………………….

la France ………………………………….

l’Europe ………………………………….

l’Allemagne ………………………………….

l’Amérique ………………………………….

la Russie ………………………………….

l’Arménie ………………………………….

la Turquie ………………………………….

l’Espagne ………………………………….

1. Analysez les éléments soulignées (catégorie grammaticale, genre, nombre, temps verbal, personne verbale…)
2. D’abord frontalière (allemande, belge), l’immigration s’est diversifiée à la fin du XIXe siècle.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. des races dites « inférieures » représentées par les indigènes des colonies.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Le plus grand pays d’immigration du monde qu’est devenu la France voit les provenances de ses immigrés se diversifier.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. les Italiens formeront même, à partir de cette date, jusque dans les années 1960, la première communauté immigrée du pays.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Cet important flux migratoire s’explique également par la fermeture des frontières américaines,

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Relevez, dans le texte, tous les verbes à l’infinitif et indiquez leur groupe :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1er groupe | 2ème groupe | 3ème groupe |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

APPROFONDISSEMENT DU TEXTE

1. Après avoir lu le texte suivant, remplissez-le avec les noms proposés :

département croissance métropole salariat étrangers

inauguration difficultés étrangers ville indépendance

patronat colonies émigration colonie exode

sujets main-d’œuvre immigration veille communauté

travailleurs flux usines travail port

soldats migrants colons manœuvres chantier

# L’immigration algérienne (première partie)

La présence algérienne en France s’inscrit désormais sur plus d’un siècle d’une histoire singulière. Les Algériens nourrissent un …………………………. migratoire précoce et important de coloniaux vers la ……………………… dès la seconde moitié du XIXe siècle. Ni Français, ni ……………………. jusqu’en 1962, les Algériens sont tour à tour "indigènes", "sujets français" puis "Français musulmans d’Algérie". Cette immigration qui ne dit pas son nom connaît pourtant bel et bien les ……………….. de l’exil et, fait inédit, impulse de la métropole le combat pour l’…………………………..

L’…………………….. algérienne ne coïncide pas avec la conquête coloniale de 1830. L’Algérie devient au contraire une ……………………. de peuplement et une terre d’immigration attirant des centaines de milliers d’Européens (Français, Espagnols, Italiens, Maltais). La mise en place du système colonial sur ce territoire, administré en tant que …………………… français à partir de 1848, aggrave considérablement la situation des populations autochtones. La paupérisation - exacerbée en milieu rural, la très forte ……………………. démographique, la pression foncière, les spoliations, le manque de ressources entraînent un double phénomène d’………………….. rural et d’émigration à la fin du XIXe siècle.

Majoritairement Kabyles, des hommes dans la fleur et la force de l’âge fournissent un apport de ……………………… dans les villes et les exploitations agricoles du littoral méditerranéen de la métropole, avec comme premier point d’ancrage la ………………… de Marseille. Ils sont employés comme journaliers agricoles, terrassiers, colporteurs ou ………………….. .

La ……………………. de la Première Guerre mondiale révèle l’implantation en métropole d’une véritable …………………….. algérienne. Mais du fait de leur statut spécifique, ni Français ni étrangers, le dénombrement n’est pas aisé. Lors du recensement de 1901, ils ne sont pas distingués des Français mais apparaît la mention de "…………………….. originaires d’Algérie". Ils restent bien loin derrière les …………………….. européens. Une enquête de 1912 comptabilise 4 à 5 000 Algériens en métropole dont un millier dans la capitale et sa périphérie. Ils ne font plus seulement partie du ……………………… agricole, mais appartiennent aussi au prolétariat industriel et urbain. Ils travaillent par exemple à la raffinerie Say, sur les ……………………. du métropolitain à Paris, dans les ……………………. Michelin, dans les mines du Pas-de-Calais, les industries lyonnaises, sur les docks du ……………………… de Marseille. Le ……………………….. apprécie l’apport de cette main-d’œuvre docile et bon marché, non négligeable eu égard aux forts besoins de l’industrie, et souhaite également y recourir pour briser les grèves ouvrières.

Mais c’est la Grande Guerre qui amorce un mouvement migratoire représentatif vers la France. Près de 100 000 travailleurs d’Algérie auxquels s’ajoutent 175 000 ……………………… coloniaux sont recrutés entre 1914 et 1918. Les pouvoirs publics renvoient après l’armistice tous les travailleurs et soldats dans leurs …………………….. d’origine, même si quelques-uns parviennent à rester en France.

Dès 1921, plus de 35 000 "sujets" algériens sont recensés en France, leur nombre atteint plus de 85 000 en 1936, avant de redescendre à 72 000 à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Au sens strict, on ne parle pas d’………………….. puisque les Algériens ont la nationalité française et ne sont donc pas des …………………….., tout en ne bénéficiant pas des droits des citoyens français. Les flux sont soumis à une sévère réglementation.

L’immigration de l’entre-deux-guerres reste une immigration de ………………….., masculine et jeune, rythmée par de nombreux allers-retours. Ce fort courant migratoire suscite maintes critiques en Algérie, essentiellement de la part des autorités, entrepreneurs ou …………………… inquiets d’une hémorragie de la main-d’œuvre.

De l’autre côté de la Méditerranée, la population algérienne fait l’objet d’une prise en charge particulière. L’…………………. de la Grande Mosquée de Paris (1926) puis de l’hôpital franco-musulman (1935) et du cimetière musulman (1937) situés à Bobigny témoigne d’une intention des pouvoirs publics d’assister et de protéger ses "…………………. musulmans". Cependant, ces initiatives ne sont pas exemptes d’une volonté de contrôle et de surveillance de la communauté immigrée.

# Source : <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/dossiers-thematiques/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/l-immigration-algerienne-en-France>